



## Circulation dans l'espace schengen avec un titre de séjour perime

-----  
Par ConnorWalsh

Bonjour,

Moi et mon fiancé allons nous marier fin septembre, c'est également à la fin de ce mois que son titre de séjour expire (c'est un titre de séjour espagnol, il est de nationalité équatorienne et a étudié en Espagne). Il va donc demander un visa de long séjour à l'ambassade de France en Espagne, ce qui prend environ un mois de ce que j'ai lu. Or une fois son titre de séjour expiré il a normalement 3 mois pour quitter le territoire mais nous ne savons pas s'il s'agit du territoire espagnol ou du territoire européen. En effet nous avons pour projet de vivre ensemble en France le temps de sa demande et une fois son visa disponible qu'il aille à Madrid le récupérer mais nous ne savons pas si cela est possible ou s'il devra obligatoirement rester sur le sol espagnol une fois son titre de séjour expiré.

En vous remerciant d'avance.

Antonin

-----  
Par Anonymequest2022

Bonjour,

Votre situation est assez complexe. Or, peu importe si le titre est français où espagnol il y a le risque pour votre époux de ne plus pouvoir revenir sur le sol français (pour l'Espagne je ne peux m'avancer ne connaissant pas leurs lois).

Le mieux à faire serait d'attendre le renouvellement du titre où d'en faire la demande directement auprès des services préfectoraux français directement via le site en ligne : [mes-démarches-simplifiées](#) (délai pour l'attribution d'un rendez-vous : environ 2 à 4 mois).

Bon courage à vous !